

APPEL À PROJETS

Soutien aux jeunes conservateurs

1. Informations sur l'appel à projets

A. Objectif du Fonds

Avec le Fonds thématique *Encourager les jeunes talents*, la Fondation Roi Baudouin souhaite soutenir les jeunes talents dans le secteur de la culture et du patrimoine. Cet appel à projets du Fonds s'adresse aux jeunes conservateurs et vise à leur offrir l'opportunité d'acquérir une expérience pratique sous la supervision d'un mentor.

Le soutien financier sous forme de bourse doit permettre aux musées et institutions patrimoniales ou historiques reconnus d'embaucher un jeune conservateur pendant 6 mois, en plus de leur conservateur actuel.

De cette façon, le jeune talent peut apprendre de l'expérience de son mentor, et le mentor peut transférer des tâches dans l'autre sens.

B. L'appel à projets

Le Fonds lance cet appel en tant que projet pilote unique, mais en cas de succès, l'appel pourra être répété par la suite.

Le projet peut avoir deux points de départ :

- A) Le jeune conservateur apprend à reprendre les tâches quotidiennes du conservateur expérimenté, afin que le dernier trouve le temps de faire des recherches.

Attention : Dans ce cas, il faut veiller à ce que le conservateur expérimenté continue de prévoir suffisamment de temps pour la supervision du jeune conservateur. Son rôle de mentor est central.

- B) Le jeune conservateur apprend à mener un projet de recherche spécifique.

Attention : Dans ce cas, il faut veiller à ce que la recherche soit complétée par une expérience pratique plus large, au cours de laquelle le jeune conservateur apprend à connaître en profondeur les différentes tâches d'un conservateur. Le but n'est pas qu'il se plonge seulement dans un projet de recherche. Son rôle en tant qu'élève est central.

Encourager les jeunes talents – fonds thématique FRB

Trois lauréats seront sélectionnés. Le Fonds *Encourager les jeunes talents* attribue une bourse. Une seconde bourse sera financée par un partenaire, cette année le Fonds *Orcona*. Elle sera spécifiquement destinée à un projet portant sur le patrimoine du XIXe siècle. Une troisième et dernière bourse est offerte par les *Friends of CODART Foundation*. Celle-ci sera spécifiquement attribuée à un projet portant sur l'art des Pays-Bas historiques (Pays-Bas et Flandres, ca. 1350-1750).

L'accompagnement et le suivi sont assurés par le Fonds *Encourager les jeunes talents*.

Pour bénéficier du soutien, le projet du lauréat doit effectivement être réalisé. Il bénéficiera d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à **€25.000**. Le montant est entièrement destiné à l'embauche et à la rémunération d'un jeune conservateur. Les frais de recherche ne sont pas éligibles.

Il est important **de bien élaborer le projet et sa mise en œuvre** (plan de formation, motivation) et de le justifier dans le dossier.

Les dossiers pour les trois bourses peuvent être introduits par :

- des musées reconnus en Belgique ;
- des institutions patrimoniales ou historiques reconnues (y compris les bibliothèques et les archives) en Belgique ;

Et ce, uniquement à condition qu'un conservateur expérimenté soit déjà présent.

Spécificités pour la bourse du Fonds *Encourager les Jeunes Talents* :

- aucune

Spécificités pour la bourse du Fonds *Orcona* :

- l'organisation candidate doit posséder une collection de patrimoine du XIXe siècle et souhaiter mener une recherche à ce sujet.

Spécificités pour la bourse des *Friends of CODART Foundation*:

- l'organisation candidate doit posséder une collection d'art des Pays-Bas (Pays-Bas et Flandres, ca. 1350-1750) et souhaiter mener une recherche à ce sujet. Le conservateur en poste est membre de CODART, et l'adhésion sera proposée au conservateur junior pour la durée de son engagement temporaire.

Encourager les jeunes talents – fonds thématique FRB

C. Procédure de sélection

La **sélection des lauréats** se déroulera en deux phases.

Premièrement, les dossiers sont évalués par un **jury indépendant** composé par la Fondation Roi Baudouin. Le jury fait rapport à la Fondation et fait des propositions argumentées concernant les lauréats.

Sur cette base, chaque dossier est ensuite évalué par les **Fonds concernés**. Le Fonds *Encourager les jeunes talents* sélectionne un lauréat et le comité de gestion du Fonds *Orvona* sélectionne un deuxième lauréat et *Friends of CODART Foundation* une troisième.

Les **critères** suivants s'appliquent à l'évaluation des dossiers :

- La mesure dans laquelle **le projet correspond aux objectifs du Fonds** : offrir aux jeunes conservateurs la possibilité d'acquérir une première expérience professionnelle sous la supervision d'un mentor, et permettre aux institutions de dégager du temps pour la recherche.
- **La force de la motivation à embaucher un jeune conservateur** :
Le jeune conservateur a-t-il été identifié et est-il un bon candidat ?¹ S'il ne s'agit pas d'une nouvelle recrue, mais d'un jeune conservateur déjà engagé par l'institution, la date de début du contrat peut remonter à six mois maximum avant la date de soumission ;
Les objectifs finaux sont-ils clairement définis en ce qui concerne les objectifs d'apprentissage du jeune conservateur, la valeur ajoutée qu'il apportera à l'institution et les recherches qui seront menées ?
Le plan de formation est-il bien élaboré et prévoit-il un bon équilibre entre autonomie et accompagnement ?
- **Le rôle exemplaire et les plans de communication du projet** :
Peut-il apporter un changement positif ou peut-il déboucher sur d'autres projets ? Peut-il inspirer d'autres organisations à entreprendre des projets similaires.
Attention : La bourse n'implique aucune obligation d'embaucher le jeune conservateur par la suite.
- **Les garanties pour les effets à long terme du projet** :
Le jeune conservateur n'est pas seulement chargé de tâches administratives, mais participe également à des projets qui ont un impact à long terme sur l'institution ;
D'éventuelles publications et études seront diffusées.

Les décisions de sélection prises par les Fonds concernés sont irrévocables. Chaque candidat sera informé des résultats de la sélection. Chaque projet sélectionné fait l'objet d'une convention qui prévoit une procédure de contrôle pour l'attribution du soutien.

¹ Si aucun jeune conservateur n'a encore été identifié, mais que vous souhaitez tout de même soumettre un dossier, c'est possible, mais le projet ne sera définitivement approuvé qu'après la sélection du jeune conservateur.

Encourager les jeunes talents – fonds thématique FRB

2. Conditions d'inscription

Seuls les dossiers de candidature complétés en ligne seront pris en compte (www.kbs-frb.be – Tapez « Encourager les jeunes talents » dans la fenêtre de recherche).

Les pièces jointes suivantes seront demandées :

- Informations pratiques sur l'organisation qui soumet le dossier *
- Un plan de formation détaillé et un éventail de tâches pour le jeune conservateur *
- CV du jeune conservateur s'il est déjà identifié.

Les pièces jointes marquées d'un astérisque sont obligatoires. Veuillez l'écrire de manière aussi concise (+/- 1 A4) et claire que possible.

Pour plus d'informations, contactez :

Hanne-Lise Frateur – +32 2 883 07 84 – frateur.h@kbs-frb.be